

Compte Rendu Conseil des quartiers Muette Sud et Nord 20 03 2018

Lieu : Mairie du 16^{ème}, 71 avenue Henri Martin

Horaire : 18h30-20h

Tribune

Jérémy REDLER, adjoint au maire chargé des commerces, de l'artisanat, des professions libérales, du tourisme et des quartiers Dauphine et Chaillot, Conseiller régional d'Île de France

Thierry MARTIN, adjoint au maire chargé de l'emploi, de la vie économique, de la mémoire et du monde combattant, correspondant défense

Présentation

M. REDLER :

Excuse Hanna SEBBAH, qui n'a pas pu être présente ce soir pour cause de problème grave. Salue la présence de M. MARTIN.

Le Conseil de quartier est un lieu d'échange où les habitants sont invités à participer et à s'exprimer.

L'arrivée de la Grande Épicerie dans le 16^{ème} a été unanimement saluée. Même si un doute légitime a pu se poser quant à cette implantation, tous les habitants, et même tous les commerçants, la saluent aujourd'hui. La Grande Épicerie attire de nouvelles personnes dans le quartier, une nouvelle vie, et cela bénéficie aux commerçants.

L'arrivée d'Uniqlo est également une bonne nouvelle pour le quartier. Ce dernier attire de grandes enseignes internationales, et cela est la preuve de son attractivité et de son dynamisme. Pour l'inauguration, par exemple, une centaine de personnes s'étaient réunies à 9h du matin, en pleine semaine, pour faire partie des premiers à l'ouverture.

Souhaite que les commerçants de la rue de Passy s'organisent pour faire vivre davantage le quartier, notamment pour les fêtes de Noël. Depuis quelques années, il n'y a plus d'éclairages pour les fêtes de Noël, ce qu'il regrette. Il fait le maximum pour y remédier.

Volonté que la rue de Passy devienne une rue phare de Paris. Souhaite que les commerçants montent une association de commerçants, afin qu'ils fassent des événements toute l'année. L'attractivité du quartier passe par les commerçants.

Volonté que le quartier Muette soit de plus en plus vivant.

M. MARTIN :

L'arrondissement change, gagne en dynamisme, grâce aux habitants qui le composent.

Le quartier bouge aussi par l'installation de nombreux bureaux, des extensions d'école, l'installation de notaires, etc...

Sur la Muette, le prix moyen pour une surface est de presque 10 000€/m². Sur le reste de l'arrondissement, on est à 9700€/m². En un an, la valeur a augmenté de 7%. Cela est la preuve que le quartier est attractif.

Discussions

Mohamed MOUMARIS (conseiller de quartier Muette Nord, collègue habitants) :

Le quartier de la Muette a des caractéristiques particulières : rive droite, fonctions diverses, fréquentation par des populations aisées. Château de la Muette, cimetière de la Muette où des gens renommés sont enterrés. Jardins comme celui du Ranelagh ou du Trocadero. Des musées. Des grandes enseignes et des magasins de qualité. Propose de jumeler ce quartier avec des quartiers de grandes villes du monde qui ont des caractéristiques similaires, afin de créer des pôles.

Attractivité : attirer des talents. Vienne a été classée ville qui offre la meilleure qualité de vie au niveau mondial, notamment pour la sécurité des biens et des personnes, la qualité du transport en commun, ainsi que par la diversité structurelle et récréative. Invite le conseil de quartier, en association avec le conseil d'arrondissement, à évaluer ces critères et ces indicateurs pour avoir une meilleure attractivité du quartier de la Muette, afin qu'il soit plébiscité à l'international.

UN HABITANT : Il y a un *turn over* énorme au niveau des commerçants de la rue de Passy : ils affirment que les loyers sont trop chers. Passy Plaza a le rez-de-chaussée en complète transformation. Immobilier est très cher et on va le payer un jour avec la disparition de tous les petits commerces.

- M. MARTIN : Beaugrenelle a été revendu, il y a quelques heures ou quelques jours. Le système mis en place sur les centres commerciaux évolue en permanence. Le marketing et la clientèle évoluent, et il y a un retour, selon les spécialistes, vers les centres villes et vers un commerce de proximité. Cela peut expliquer le *turn over* constaté au Passy Plaza.

- M. REDLER : Élus ne peuvent rien faire pour le prix du loyer car c'est le jeu de l'offre et de la demande. Si c'est trop cher, cela veut dire que le quartier est attractif. Passy Plaza est aujourd'hui l'un des centres qui fonctionne le mieux à Paris. Quand les commerces s'en vont, ils sont vite remplacés, et par des enseignes de qualité. Uniqlo souhaitait vivement rejoindre le quartier depuis plus d'un an.

Boris Ibanez (représentant de Club Méditerranée) : Le Club Méditerranée va ouvrir un nouveau lieu de 300 m² au dessus de la Grande Épicerie. Ce sera un lieu pour des événements et une agence de voyage. Un cocktail d'inauguration sera organisé et tous les habitants seront les bienvenus. Ce centre sera similaire à celui qui existe actuellement aux Champs Élysées, et qui semble plaire aux habitants du 8^{ème}.

UNE HABITANTE : Se développe le Airbnb dans les petits immeubles. Un marchand de biens s'est installé dans l'immeuble à côté et, depuis, c'est l'enfer avec des soirées et des anniversaires de manière permanente. Est-il possible de gêner cette pratique ?

- M. MARTIN : Il y a une limitation à 120 jours de location pour les Airbnb, qui est soumise à autorisation auprès des mairies. Le phénomène est surveillé et il ne doit pas entrer en concurrence avec les chambres d'hôtes. Il ne faut pas confondre les deux phénomènes. Si vous êtes victimes de nuisances acoustiques ou autres, il faut saisir les forces de police : il n'y a pas d'autre solution actuellement.
- M. REDLER : Les élus nationaux essaient de légiférer sur ce phénomène qui est nouveau. Veut sauvegarder les hôteliers classiques et veille à ce que les Airbnb soient dans le cadre de la loi. Mais certains ne respectent pas cela. Des personnes achètent des logements pour faire du Airbnb toute l'année, ce qui est illégal. Si on veut louer son appartement au quotidien, on est considéré comme un hôtel : dans ce cas ce n'est plus un bail à usage d'habitation qui doit être fait, mais un bail à usage commercial. Or, la plupart des Airbnb sont des baux à usage d'habitation et sont donc soumis à un nombre de jours maximum de location. Si la loi n'est pas respectée, c'est aux habitants et au syndic de l'immeuble de faire en sorte qu'elle le soit. Pour les nuisances, passée une certaine heure, il faut appeler la police. Pour le propriétaire, la venue de la police a un certain impact et cela l'oblige à faire attention. Seul le pouvoir législatif peut légiférer là-dessus, soit l'Assemblée Nationale et le Sénat.

UN HABITANT : Commissariat fait-il partie de l'attractivité ? Y a reçu un accueil déplorable avec aucune suite.

Les commerces sont trop dans l'uniformité. On est dans le quantitatif, le cher, on retrouve les mêmes produits partout. L'attractivité passerait peut-être par le fait d'avoir des produits spécifiques, tels que les gens viendraient de loin exprès pour les acheter.

Rendre une ou plusieurs rues piétonnes de temps à autres, une fois par mois par exemple. Cela se fait aux États-Unis et en Europe du Nord : rues exprès pour cyclistes et piétons, et cela est attractif.

- M. REDLER : Tous les éléments jouent dans l'attractivité d'un quartier. La mairie n'est pas responsable de l'accueil du commissariat, mais un conseil de quartier spécialement dédié à la sécurité pourrait être organisé. Dans ce cas, la commissaire est présente et répond aux questions. Pour information, le prochain conseil des quartiers Dauphine et Chaillot traitera de ce thème.

UNE HABITANTE : Beaucoup de tournages de cinéma. Sont une grande nuisance pour les habitants, notamment la nuit. Il y a aussi un phénomène d'enlèvement des voitures. La mairie touche-t-elle une rétribution pour ces tournages ?

- M. REDLER : faut trouver un juste milieu entre le positif et le négatif. Positif : il n'y a pas mieux pour l'attractivité d'un quartier que de le voir dans un film. Si des cinéastes tournent dans le quartier Muette, c'est qu'il est très attractif. On peut être fier d'avoir des films internationaux tournés dans le 16^{ème}.

Au niveau de la région, la commission du film, que je préside, travaille à mettre en valeur des lieux de l'île de France, et veille à ce que les tournages respectent la tranquillité des habitants.

Si les nuisances sont trop fortes suite à un tournage, il ne faut pas hésiter à saisir les élus. Ils peuvent intervenir auprès de la mairie de Paris (qui donne les autorisations) pour bien spécifier que l'accord ne peut être donné que si la tranquillité des riverains est garantie.

Films rapportent de l'argent à la Ville de Paris.

Beaucoup de quartiers ont des associations de riverains, et celles-ci arrivent à dialoguer avec les organisations de tournage pour s'arranger.

Souvent les places de stationnement sont neutralisées pour les tournages, mais il est possible de négocier. Les organisateurs du tournage sont en général conciliants avec les riverains.

Autorisations de film : places réservées bien en amont. Des sociétés viennent bloquer le stationnement sur les places payantes. Attendent le départ des voitures pour mettre des plots. Voitures ne sont pas enlevées. Tournages n'ont pas le droit d'enlever les voitures. Seule la préfecture peut le faire, et seulement pour les véhicules en infraction avec la loi.

Nicole RICHARD-GRUFFAZ (conseillère de quartier Muette Nord, collègue habitants) :

16^{ème} devient de plus en plus attractif et se rajeunit. Mais il manque, surtout dans le 16^{ème} nord, un endroit de convivialité, comme un centre culturel, où des artistes viendraient travailler et où des enfants pourraient y faire des stages, des cours, etc... Un bar également avec des prix associatifs pourrait être envisagé.

- M. REDLER : 16^{ème} est l'un des arrondissements les plus jeunes, contrairement à ce qu'on peut penser.

16^{ème} est l'arrondissement où il y a le plus de musées à Paris.

Il y a la maison des associations aussi.

Lieu le plus associatif et culturel sur Muette Nord reste la mairie : des événements y sont organisés régulièrement. Lieu ouvert à tous. Si vous souhaitez y organiser des événements, les élus sont ouverts à vos propositions. Danièle GIAZZI souhaite que ce lieu soit ainsi ouvert aux habitants. Claude GOASGUEN était également attaché à cela.

- Mme RICHARD : Plutôt un lieu type café citoyen, plus convivial. Artistes seraient présents et on pourrait les voir travailler.
 - M. REDLER : Rôle d'un conseil de quartier est de créer des événements. Ceux-ci sont moins formels que ceux organisés par la mairie, ils peuvent être décentralisés et se passer n'importe où. Il faudra voir avec Hanna SEBBAH si vous souhaitez organiser sur le quartier Muette un événement spécifique lié à ce thème.
- ➔ M. MARTIN : il existe dans le 16^{ème} le Pass Culture : carte qui donne des accès privilégiés aux différents musées du 16^{ème} et qui est gratuite. Il existe au 6 avenue Georges Mandel un lieu événementiel qui reçoit des expositions et organise des événements.

Le projet de réhabilitation du musée de la marine comprendra une partie conviviale, c'est en discussion dans le projet : centre d'art, événementiel, etc...

Catherine CHEVAILLER (conseillère de quartier Muette Sud, collègue habitants) :

Il y avait un projet Budget Participatif pour piétonniser la partie non piétonne de la rue de l'Annonciation entre la rue Lekain et la rue Raynouard. Ce projet est-il totalement abandonné, ou bien pourrait-il revivre ?

- ➔ M. REDLER : Tous les projets peuvent être mis au Budget Participatif et il faut mobiliser un certain nombre de votes pour être lauréat.
- La partie principale de la rue est déjà piétonnisée. Piétonniser toute une rue est compliquée car cela pose des problèmes en termes d'accès pompiers et police. La partie qui n'est pas piétonne comprend moins de commerces.
- Tous les projets peuvent être étudiés. Il faut en faire la proposition à Hanna SEBBAH, et ensuite une étude sera faite avec les services de la ville.

Alain VEZIE (conseiller de quartier Muette Sud, collègue habitants) :

Remontées d'habitants qui parlent des nuisances causées devant une certaine ambassade et au Trocadéro : perturbe les familles et les touristes. Notamment dans le jardin du Ranelagh où ces manifestations sont hebdomadaires et fréquentes.

- ➔ M. REDLER : Jardin du Ranelagh est un lieu important. Hanna SEBBAH tient à le faire vivre au quotidien, notamment avec le cinéma en plein air. Il est souhaité que le conseil de quartier soit impliqué sur ce lieu. M. VEZIE est invité à contacter Hanna SEBBAH pour lui proposer ses différentes idées.

Marie Pascale JACQMIN : artiste peintre et propose ses services Mme RICHARD pour son projet de création d'un lieu de convivialité.

UN HABITANT : Avenue Frémiet, il y a une voie privée et la ville refuse d'en assurer l'entretien. Or les riverains paient une taxe d'habitation.

→ M. REDLER : N'a pas connaissance de ce dossier précis.

Il y a deux sortes de voies privées : il y en a qui sont fermées et d'autres qui sont ouvertes. Pour les voies ouvertes, la ville assure un certain nombre de services comme la collecte des ordures ou la réparation de l'éclairage. En ce qui concerne les voies fermées, la ville n'a pas à y intervenir.

Dans les deux cas, cependant, l'entretien de l'avenue est à la charge des propriétaires des immeubles bordant la voie. Nous allons nous renseigner afin de vérifier cela et vous répondre très rapidement. Les services vont être interrogés dès demain.

Estelle ZYLBERSTEIN (conseillère de quartier Muette Nord, collègue Associations, Association Générale des Familles du 16^{ème}) : Peut-on envisager d'augmenter le trottoir de la rue de Passy ? Dur d'y circuler avec des poussettes par exemple. Cela pourrait aider à l'attractivité.

→ M. REDLER : depuis de nombreuses années est étudié un réaménagement de cette rue. L'idée serait à terme d'élargir les trottoirs sur certains axes actuellement trop étroits. Dossier soutenu depuis de nombreuses années par la mairie du 16^{ème}.

Ne pas hésiter à toujours pousser ce sujet, notamment au niveau du Budget Participatif, car il est d'importance.

Jean-Claude MOYNE (conseiller de quartier, collègue associations, Le Rotary) :

Loisirs jouent un grand rôle dans l'attractivité d'un quartier. Il y a beaucoup de loisirs dans le 16^{ème}, mais peu de gens sont au courant de cela. Il pourrait être envisagé une petite publication régulière des prévisions culturelles de l'arrondissement. Le théâtre du Ranelagh fait de bonnes choses, mais personne n'est au courant. Le journal du maire relate plus ce qu'il s'est passé que ce qui est à venir.

→ M. MARTIN : Mairie du 16^{ème} très favorable au théâtre du Ranelagh et l'a toujours soutenu. La mairie vote même des subventions pour ce théâtre. Des ouvrages sont disponibles à l'entrée de la mairie et donnent de nombreuses informations sur des événements de l'arrondissement. Il y a le site de la mairie aussi, ainsi que de nombreux sites qui recensent les événements culturels par arrondissement. Et le journal cité est le journal du député.

- UNE HABITANTE : Les responsables du théâtre du Ranelagh ont annoncé qu'ils n'avaient plus de subventions de la mairie et que, donc, ils ne pouvaient plus avoir de tarifs préférentiels pour les jeunes.

- M. REDLER : Nous sommes fiers d'avoir le théâtre du Ranelagh dans le 16. Nous avons une relation particulière avec ce théâtre. Il n'y a pas eu de changement de politique de la mairie du 16^{ème} sur le sujet, donc si la ville de Paris accepte que l'on continue à subventionner ce théâtre, nous le ferons. La ville de Paris étudie la possibilité d'enlever aux mairies d'arrondissement la liberté de subventionner des associations et des enjeux locaux.

UN HABITANT : Cas précis de syndics d'immeuble : trois immeubles donnent sur un jardin intérieur. Chaque syndic d'immeuble demande à l'autre d'élaguer le jardin, mais personne ne veut s'en occuper. Quelqu'un de la mairie a expliqué à cet habitant que c'était très difficile juridiquement de faire quelque chose. Il faudrait simplifier les choses au niveau des syndics, ça profiterait à l'attractivité.

UNE HABITANTE : Il y a le parc de Passy, pas très connu, et en face il y a un escalier qui est dans un état lamentable. Il a été dit à l'association Passy-Seine qu'il y avait un budget conséquent pour l'investissement de cet escalier. Est-il possible de faire quelque chose ?

- ➔ M. REDLER : Claude GOASGUEN est souvent intervenu sur ce sujet, qui est connu à la mairie du 16^{ème}, et Danièle GIAZZI continue à y porter une attention importante. Va en discuter avec Hanna SEBBAH. Ne pas hésiter à présenter ce projet au Budget Participatif. Si c'est porté au Budget Participatif, les associations des conseils de quartier doivent se mobiliser car les projets retenus au Budget Participatif sont ceux où les porteurs de projets ont été efficaces dans leur communication. Pas énormément de votants au Budget Participatif donc c'est possible d'avoir gain de cause. En 2017, le projet de salle de boxe au centre sportif Suchet a été le projet ayant obtenu le plus de votes dans l'arrondissement, car l'association qui le portait a été très active.

Si vous avez un projet, n'hésitez pas à le porter au budget participatif et à mobiliser un maximum autour de vous afin de le faire gagner.

- L'HABITANTE : Le projet de l'escalier a été présenté au Budget Participatif 2018.

M. REDLER : Merci aux personnes présentes. Excuse à nouveau Hanna SEBBAH, qui reviendra vers les intervenants sur les sujets qui ont été discutés. Remercie Fabien SANQUER, directeur de cabinet du maire, pour sa présence, car celle-ci signifie que tous les sujets évoqués aujourd'hui ont été portés à la connaissance du cabinet du maire. Merci également à Jérôme BESNARD, qui travaille au cabinet du maire.

Merci aux coordinateurs des conseils de quartier, qui sont vos interlocuteurs au quotidien : Quentin CARDI, qui était présent ce soir, et Caroline MATIAS, son binôme. Tous les deux sont là pour vous au quotidien et faire le lien entre les élus et les habitants. Merci aux agents de la mairie du 16^{ème} qui ont mis la salle en place. Ils font un travail remarquable.

Sans vous, le conseil de quartier ne pourrait pas avoir lieu et donc merci à tous d'être venus.